



# DESC Médecine du sport

Diplôme **DESC**

Domaine d'étude **Sciences, Technologies, Santé**

Mention **Médecine du sport**

**Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser au Docteur Pascal EDOUARD : MCU-PH, Responsable local du DESC de Médecine du Sport).**

*Vous trouverez ci-après le lien vers le site de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport :*

<https://www.sfmes.org/formations/desc>

**Durée : 4 semestres**

**Enseignements (cent cinquante heures environ)**

### **Enseignements généraux**

- > *Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique*
- > *en médecine du sport ;*
- > *Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en médecine du sport.*

### *Enseignements spécifiques*

- > *Réglementation et aptitude au sport ;*
- > *Dopage ;*
- > *Psychologie et psychopathologie du sportif ;*
- > *Pathologies macro et micro-traumatiques spécifiques de l'appareil locomoteur, adaptation cardio-vasculaires ;*
- > *Adaptations respiratoires ;*
- > *Adaptations neuro-musculaires ;*
- > *Nutrition ;*
- > *Surentraînement ;*
- > *Activités sportives en conditions particulières : altitude, plongée ;*
- > *Activités sportives de la femme ;*
- > *Activités sportives de l'enfant et de l'adolescent ;*
- > *Handicap et sport ;*
- > *Maladies chroniques et sport.*

### **Formation pratique**

- > **Deux semestres obligatoires :**
  - *le premier dans un service ayant une activité clinique, d'imagerie et de rééducation fonctionnelle consacrée à l'appareil locomoteur.*
  - *le second dans un service spécialisé dans les explorations fonctionnelles des sportifs.*
- > **Deux semestres libres, dont un au moins devra être différent des stages obligatoires.**
- > *Un semestre peut être effectué dans un établissement sportif agréé ou auprès d'une fédération sportive préalablement agréée.*

**Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport**

# Programme

## Enseignements (cent cinquante heures environ)

- > Enseignements généraux
  - > Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en médecine du sport ;
  - > Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en médecine du sport.
- > Enseignements spécifiques
  - > Réglementation et aptitude au sport ;
  - > Dopage ;
  - > Psychologie et psychopathologie du sportif ;
  - > Pathologies macro et micro-traumatiques spécifiques de l'appareil locomoteur, adaptation cardio-vasculaires ;
  - > Adaptations respiratoires ;
  - > Adaptations neuro-musculaires ;
  - > Nutrition ;
  - > Surentraînement ;
  - > Activités sportives en conditions particulières : altitude, plongée ;
  - > Activités sportives de la femme ;
  - > Activités sportives de l'enfant et de l'adolescent ;
  - > Handicap et sport ;
  - > Maladies chroniques et sport.

## Formation pratique

- > **Deux semestres obligatoires :**
  - le premier dans un service ayant une activité clinique, d'imagerie et de rééducation fonctionnelle consacrée à l'appareil locomoteur.
  - le second dans un service spécialisé dans les explorations fonctionnelles des sportifs.
- > **Deux semestres libres**, dont un au moins devra être différent des stages obligatoires.
- > Un semestre peut être effectué dans un établissement sportif agréé ou auprès d'une fédération sportive préalablement agréée.

**Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport**